



# Journal d'Information Municipale

## SOMMAIRE

### Page 1 :

Édito

### Page 2 :

Cérémonie du 8 mai  
Loto familial  
Les cigognes  
Judo-kwai

### Page 3 :

Course aux oeufs  
Projet environnemental de  
la maternelle  
Enlèvement du pont de la  
Covatte  
Un joncherois à l'honneur

### Page 4 :

État Civil  
Horaires Été  
Recensement militaire

### Page 5 :

Rentrée scolaire  
Périscolaire  
Association Coup de Pouce

### Page 6 :

Manifestations à venir  
PLU  
Concours Villes et Villages  
Fleuris  
Tontes, Brûlage

## ÉDITO

Après deux années de mandat, il est toujours intéressant de faire un bilan des actions menées.

Abordons le projet des cabanes à l'étang Verchat qui a suscité de l'étonnement, de la curiosité, de l'engouement, voire de la colère mais n'a jamais laissé personne indifférent. Le site est maintenant en activité, depuis le 1er mai, la qualité du travail réalisé, tant pour la construction de l'éco hutte que pour celle des cabanes sur l'eau et dans les arbres, est incontestable.

Ensuite, le réaménagement de la Place de la Mairie, a permis d'améliorer la sécurité et de donner aux personnes handicapées un accès à nos bureaux ; il en sera de même pour l'Église, mais il faut se montrer patient.

Du côté des écoles maternelle et primaire, le changement des huisseries bois par de l'aluminium se poursuit à raison d'une tranche par an et il en sera de même cette année.

N'oublions pas les rénovations effectuées dans l'appartement situé au-dessus de la Poste (isolation, carrelage, faïence, électricité, plancher, peinture et installation d'une cuisine intégrée) ; des travaux qui ont permis de retrouver très vite un locataire.

En ce qui concerne le budget 2016, il a été voté le 1er avril et, comme je l'ai déjà dit, les dotations et subventions de l'État sont en forte baisse et inévitablement les investissements s'en feront sentir.

On prévoit aussi des travaux identiques à ceux de l'appartement au-dessus de la poste dans l'ancienne bibliothèque, ainsi que la pose de lampadaires Chemin des écoliers et peut-être un Accès Handicapés à l'agence postale.

Afin d'éviter la détérioration des rues dont le revêtement est « faïencé » l'Entreprise Colas traitera ponctuellement au moyen d'émulsion et gravillons les rues suivantes : Champs du Mai, Sous la Creuse, Près sur la Ville et rue des Chênes.

L'élaboration du PLU, avec le concours de l'Agence d'Urbanisme du Territoire est dans la phase inventaire de l'existant immobilier et environnemental. Une réunion publique aura lieu prochainement à laquelle vous serez conviés.

Enfin, l'implantation d'une résidence pour seniors est toujours un projet d'actualité et je vais cette année me pencher sur sa faisabilité avec l'aide d'élus et de professionnels. Mais c'est évidemment de son coût et des subventions accordées que dépendra sa réalisation.

Je vous remercie de votre confiance et comme l'été se pointe à l'horizon, permettez-moi en cette période quelque peu morose, de vous souhaiter d'agréables vacances.

Le Maire,  
Jacques ALEXANDRE